

 <p>Sistema Socio Sanitario Regione Lombardia ASST Nord Milano</p>	<b>NOTICE D'INFORMATION</b>  <b>COMPTE D'ADDIS</b> <b>Mode opératoire de récolte des urines des 12 heures</b>	Rév. 0	Page 1 de 1
		ASSTNM-FI-455	

## **RÉCOLTE DES URINE DES 12 HEURES**

Des mesures sont à prendre pour recueillir les urines de 12 heures nécessaires dans le cas de Compte d'Addis. Dans ce cas et dans d'autres spécifiés par le spécialiste traitant, il faut procéder comme suit :

- Le récipient pour le recueil est fourni gratuitement au Centre de Prélèvement sur présentation d'une prescription médicale ou être acheté à l'extérieur, par exemple à la pharmacie.
- Le jour précédent l'examen, avant 19h00, uriner et jeter l'urine, conserver toute l'urine émise par la suite jusqu'à 7 heures le lendemain matin.
- Mélanger le matériel prélevé, noter la quantité et remplir un tube d'urine (fourni avec le récipient).
- Ne pas utiliser de récipients en verre.
- Pendant la procédure de prélèvement, l'urine doit être conservée dans un endroit frais, de préférence dans l'obscurité.
- Ne pas boire de quantités excessives de liquides pendant le recueil

Le résultat de l'analyse et l'évaluation diagnostique qui s'ensuit dépendent d'une récolte d'urine correcte.